

Académie de POITIERS
Collège Jean Rostand
34 boulevard Jacques Ménéard
BP 170
79101 THOUARS CEDEX

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 15 AVRIL 2014

Année scolaire : 2013/2014
Numéro de séance : 02
Date de transmission de la convocation aux membres : 1er avril 2014
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : L. BERTHET
Secrétaire de séance : M. BOURDET
Quorum (13 ou 16) : 16
Nombre de présents : 22

Ordre du jour

1 - Action éducatrice

1-1 Avis sur le calendrier de fin d'année.

2- Hors action éducatrice

2- 1 Financement du voyage d'intégration 6ème

2-2 Convention avec la mairie de Thouars

2-3 Fixation des tarifs divers

3- Budgétaire

3-1 Compte financier 2013.

3-2 Affectation des résultats.

4- Questions diverses

A déposer au secrétariat au plus tard 48h avant la séance.

- Annexes [nombre – titre)
- Motions [nombre – titre)

Séance du 15 AVRIL 2014

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>]	A[<input type="checkbox"/>]	E[<input type="checkbox"/>]	Nom - Prénom	P[<input type="checkbox"/>]	A[<input type="checkbox"/>]	E[<input type="checkbox"/>]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	BERTHET Lionel	X						
	Proviseur ou principal adjoint	ROYER Emilie	X						
	Gestionnaire	TIREBOIS Daniel	X						
	C.P.E.	GAUTHIER Sophie	X						
	Directeur adjoint de la SEGPA	SOUSTRE Michèle	X						
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	PINEAU Patrice							
	Groupement de communes	GORRY-BARDOT Christine							
	Commune siège	MARQUOIS Annie							
	Commune siège	SUAREZ Laura							
PERSONNALITE QUALIFIEE		FUZEAU Bruno	X						
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	MORILLON Nathalie			X	Remplacée par Nicolas CHAMPALOU			
		GAINANT Aurélien	X						
		GENTY Frédérique	X						
		BOUFFARD Flavie	X						
		RICHARD Caroline	X						
		BOURDET David	X						
		GAUTIER Alexia	X						
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	MONROUZEAU Magalie	X						
		BERNARD Virginie	X						
		MENARD Patricia	X						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	PENEAUD Corinne	X						
		CHAMPEME Alexandra	X						
		LECOMTE Anne	X						
		HARENG Michel		X		Remplacé par Mme FRAPPEAU			
		MILLASSEAU Jean-François							
		RODRIGUEZ Romuald	X						
		GELLE Xavier	X						
	Elèves	BROCHARD Lucile		X					
		MAGRON Charlotte		X					
		FRAPPEAU Alexandre		X					

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

NOM, PRENOM, FONCTION	PRESENT	ABSENT	EXCUSÉ	REPLACÉ PAR	ÉMARGEMENT
1°) Président M. BERTHET Lionel, Principal	X				
2°) Représentants de l'Administration Mme ROYER Emilie, Principale adjointe Mme SOUSTRE Michèle, Directrice adj. de la E.G.P.A Mme GAUTIER Sophie, C.P.E. M. TIREBOIS Daniel, Gestionnaire	X X X X				
3°) Représentants des Collectivités Territoriales M. PINEAU Patrice, Conseiller Général Mme GORRY-BARDOT Christine, représentant la Communauté de Communes Mme MARQUOIS Annie, représentant la Ville de Thouars Mme SUAREZ Laura, " " " "					
4°) Personnalité qualifiée M. FUZEAU Bruno	X				
5°) Représentants des personnels de l'établissement Mme MORILLON Nathalie, professeur remplacé par Nicolas Champalou M. GAINANT Aurélien Mme GENTY Frédérique Mme BOUFFARD Flavie Melle RICHARD Caroline M. BOURDET David Mme GAUTIER Alexia Mme MONROUZEAU Magalie Mme BERNARD Virginie Mme MENARD Patricia	X X X X X X X X X X			X	
6°) Représentants des Parents d'Elèves Mme PENAUD Corinne Mme CHAMPEME Alexandra Mme LECOMTE Anne M. HARENG Michel M. MILLASSEAU Jean-François M. RODRIGUEZ Romuald M. GELLE Xavier	X X X X X X X		X	S. Frappeau	
7°) Représentants des élèves Melle BROCHARD Lucile Melle MAGRON Charlotte M. FRAPPEAU Alexandre M. Tessier -		X X X			

Le conseil d'administration s'est réuni sur convocation du Chef d'établissement transmise aux différents membres.

23 personnes présentes en début de séances dont un invité (M.Tessier) soit 22 votants.

1 Budget

1-1. Compte financier 2013

1-2. Affectation des résultats

Monsieur Tessier de l'agence comptable, présente le compte financier de l'exercice 2013.

Il rappelle que la présentation du compte financier est nouvelle depuis que le cadre réglementaire a évolué en 2013. Ce changement avait été présenté au précédent CA.

Il présente plusieurs diagrammes et nous informe d'un déficit de quatre mille quatre cent quatorze euros et dix huit centimes.

L'origine de ce déficit du service général s'explique en partie par une baisse de la dotation du conseil général (principale ressource du service général) en 2013. Cette dotation permet le financement des activités pédagogiques et le fonctionnement du service logistique et administratif.

Il explique que le conseil général a diminué sa dotation au regard des ressources disponibles du collège Jean Rostand.

Le collège a donc utilisé le fond de roulement (réserves). Il y a eu moins de recettes et les dépenses n'ont pas diminué. Notamment les dépenses de viabilisation du service logistique ont augmenté car le coût du gaz et de l'électricité sont plus élevés alors que les consommations restent sensiblement les mêmes.

Les recettes du service restauration ont augmenté. Il y a eu une harmonisation des tarifs de restauration des collèges du département basé sur le quotient familial. Daniel Tirebois, fait remarqué que le collège proposait les tarifs les plus bas du département et que depuis cette réforme, ils ont augmenté de 30%.

M. Tessier rappelle que la notion de « réserves » a disparu au 31/12/12. Aujourd'hui, on parle de fond de roulement. Même si les résultats sont positifs au niveau de la restauration, il ne peut pas y avoir de transfert vers le service général. Chaque service est autonome financièrement. Il rappelle que le service général est aujourd'hui en déficit du fait de l'augmentation des coûts des charges (gaz) et de la baisse de la dotation (liée à l'écrêtement).

Daniel Tirebois rajoute que le montant des investissements a été identique en 2013 dans les deux services.

M. Tessier rajoute que les fonds de roulement sont en diminution du fait de l'écrêtement qui a été appliqué par rapport à 2009, 2010 et 2011. Au 15 avril 2014, le ratio du collège Jean Rostand est de 107 jours pour régler les factures. Ce chiffre est correct car il permet un peu plus de trois échéances de paiement. Pour information, il rajoute qu'une échéance réglementaire est de 30 jours.

M. Berthet souligne la situation financière acceptable pour le collège, mais insiste sur le fait que le collège est amené à travailler différemment en fonction du nouveau système comptable et "d'innovations personnalisées" ce qui limite les possibilités d'investissements à long terme.

M. Tirebois regrette le manque d'autonomie des établissements pour mener une politique de projets. Il rajoute que le collège a fait en 2013 des investissements d'anticipation dans la crainte d'être écrêté. Ce n'est pas une solution de fonctionner ainsi car les établissements n'ont pas tous les mêmes contraintes, les mêmes besoins et c'est dommage.

1^{er} vote pour arrêter le compte financier à un déficit de 4414.38€ :

VOTANTS : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

2ème vote sur l'impossibilité d'équilibrer les comptes entre le service général et le service restauration :

VOTANTS : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

2 ACTION EDUCATRICE

2 -1. Avis sur le calendrier de fin d'année

M. Berthet annonce que le collège Jean Rostand est à nouveau centre d'examen, collecte de copie et centre de correction. Il s'agit théoriquement de la dernière année car ce sont en général des cycles de 3 ans.

Les examens débuteront le 26 juin et se termineront le 2 juillet.

Les 24 et 25 juin, il y aura une réorganisation des emplois du temps pour faciliter les révisions des élèves de 3ème au collège. Les 26 et 27 juin auront lieu les épreuves de brevet et du 30 juin au 2 juillet auront lieu les corrections.

Les 3 et 4 juillet sont des journées normales de fonctionnement du collège.

Les cours seront donc suspendus du 25 juin au 2 juillet mais les élèves seront toujours accueillis au collège.

M. Gellé, parent d'élève, demande si les heures de cours peuvent être récupérées. M. Berthet répond qu'il y a peu d'enseignants disponibles sur cette période.

M. Tirebois rajoute que tous les frais de restauration seront remboursés aux familles sur cette période et que les repas les jours du brevet seront offerts aux élèves.

Avis des membres du CA : favorable à l'unanimité.

3 HORS ACTION EDUCATRICE

3 -1 Financement de deux voyages d'intégration en 6^{ème} et classes ULIS

M. Tirebois rappelle que le vote sur la participation financière des familles sur ces voyages a lieu à cette période de l'année, ce qui permet d'étaler les paiements de juin (dès l'inscription des élèves de 6^{ème}) à septembre (dates des voyages).

Le premier voyage d'intégration pour toutes les classes de 6^{ème} (5 classes en enseignement général et 2 classes en enseignement général et professionnel adapté) soit 147 élèves se fractionne en 3 séjours de 2 jours :

- 11 et 12 septembre 2014
- 15 et 16 septembre 2014
- 18 et 19 septembre 2014

Ce séjour aura lieu autour du lac du Cébron sur différentes activités (roulottes, randonnées avec découverte de l'environnement du lac et jeux de cohésion).

Le budget pour ce voyage est d'environ 6800€. Les dépenses sont liées au transport, à l'hébergement, aux activités et aux pique-niques).

Les recettes s'appuient sur une prise en charge par le conseil général du coût du transport car le lac du Cébron fait partie des sites majeurs et d'une participation du FSE.

Une participation de 38€ est demandée aux familles pour les deux jours.

VOTANTS : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

Le deuxième voyage aura lieu les 9 et 10 octobre 2014 pour les élèves des classes d'ULIS du collège Jean Rostand et du collège Marie Tour d'Auvergne au hameau du Nay près de Bressuire. Les activités se feront toutes sur une demi-journée sur les thèmes de l'apiculture, du cheval et de la biodiversité.

Une participation financière de 35€ est demandée aux familles.

VOTANTS : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

3 -2. Convention avec la mairie de Thouars

Lors d'une exposition de Françoise Petrovitch à l'EMAP de Thouars, les élèves de 3^{ème} SEGPA sont intervenus pour démonter un cube de l'exposition avec les agents de la mairie. Ces mêmes élèves ont ensuite reconstruit ce cube dans les ateliers du collège dans le but de le réutiliser et d'accueillir l'exposition au collège au mois de mai.

Deux conventions sont nécessaires. La première permet le démontage et le transport des matériaux de l'exposition et la deuxième permet d'accueillir l'exposition au collège.

VOTANTS : 22 Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 0

4 QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

M.Berthet annonce la date du prochain CA qui aura lieu le 26 juin 2014.

La séance s'est levée à 19H15

Le Président de séance


Lionel BERTHET

Le secrétaire de séance


David BOURDET